

Section Académique de Dijon
Le Secrétariat académique

à Madame le Recteur de l'académie de Dijon

Objet : frais de déplacement

Les enseignants correcteurs des épreuves anticipées de Français ont reçu une « invitation » à participer à une réunion d'harmonisation à mi-parcours (2 dans l'académie, Dijon et Auxerre) pour le 29 juin où il est précisé que les frais de déplacement seront à « la charge des participants ».

Nous vous demandons évidemment de revenir sur cette modalité, de rembourser les déplacements et d'en avertir immédiatement les collègues. Un refus de votre part signifierait que vous considérez cette harmonisation comme secondaire, alors qu'elle a été demandée par les collègues de Lettres et qu'elle est nécessaire à une évaluation équitable des candidats. (voir document joint).

Par ailleurs, les collègues de SVT de lycée ont reçu une invitation à participer à des réunions organisées par Monsieur l'IPR Censier (à Dijon, Chalon sur Saône ou Clamecy) là aussi sans prise en charge des frais de déplacement (voir document joint). Soit ces réunions sont nécessaires à un bon fonctionnement pédagogique et alors nous vous demandons de rembourser les frais de déplacement soit il faut les annuler !

Enfin, nous sommes alertés par des collègues qui ont engagé des frais pour se rendre à des réunions et qui ne sont toujours pas remboursés depuis janvier (réunions au rectorat, déplacements des assistants sociaux, etc.). Quand ces collègues seront-ils remboursés des frais engagés ?

Nous avons obtenu un engagement en CTPA le 24 mars que tout serait réglé fin mars début avril 2010 et que ce n'était pas un problème de crédits insuffisants mais de nouveau logiciel. De toute évidence, il n'en est rien ...

Notre pouvoir d'achat baisse et il est même question de le faire baisser davantage avec la réforme des retraites ! Les remboursements des frais de déplacement sont faits sur la base du kilomètre SNCF alors que les collègues sont très souvent obligés de se déplacer en voiture, et maintenant nous devrions nous rendre à des réunions sans être défrayés ! Que recherchez-vous par cette politique rectorale ? Un plus fort investissement des collègues dans leur travail ? La méthode ne nous semble pas convaincante ...

En attendant des réponses précises aux questions posées, veuillez croire, Madame, à notre attachement à un service public national d'éducation.

Pour la section académique du SNES-FSU
Pascal Meunier

